S'ils se cantonnent dans l'intransigeance de partis et émiettent leurs forces dans les luttes de personnes, ils laisseront le champ libre aux minorités disciplinées et ardentes qui ont, depuis trop longtemps, fait leur chose de la République.

Le but à atteindre est l'apaisement et la concorde. Le résultat vaut bien quelque sacrifice et quelque effort. Chaque citoyen à charge d'autrui, mais c'est aux plus raisonnables à donner l'exemple du désintéressement et du courage.

Quand la justice ne triomphe pas, c'est toujours par la faute de ses défenseurs, soit qu'ils ne sachent pas se faire comprendre des masses, soit qu'ils ne mettent pas assez de cohésion dans leurs alliances, soit qu'ils n'apportent pas dans l'action assez d'entrain.

Cette année d'élections peut être décisive pour la France.

Ce n'est pas en se livrant, autour du foyer, à d'inutiles doléances qu'on travaillera au relèvement. Il faut de l'activité, de la générosité et de l'union.

L'année 1897 n'a pas été aussi mauvaise que les pessimistes se plaisent à le dire ; on peut y relever plus d'un symptôme heureux. Les gouvernants paraissent comprendre, au moins en paroles, qu'il est temps de revenir aux idées de modération et à la pratique loyale de la liberté : la majorité n'attend qu'une poussée de l'opinion publique pour substituer la politique d'apaisement à la politique de discorde ; l'opposition monarchique, cause involontaire de nos divisions, désarme ou s'égrène ; enfin les catholiques ont posé les bases d'une union qui doit être féconde.

Bien coupables seraient ceux qui ne mettraient pas tout en œuvre pour transformer ces espérances en réalités.

LES AFFAIRES DE CHINE

La Russie

Londres, 7 janvier. — Le *Daily Graphic* reçoit de Sébastopol, d'une source absolument sûre, la communication suivante :

« Bien que le tsar ait été tenu au courant, depuis quelque temps, du désir de l'Allemagne de saisir la première occasion de se créer un pied-à-terre pour l'expansion de son commerce en Extrême-Orient, l'action inattendue de l'amiral allemand à Kia-Shao et les déclarations excentriques de Guillaume II à Kiel ont causé une grande surprise au gouvernement russe.

» C'est pour cette raison que la Russie a dû adopter une façon de procéder analogue à Port-Arthur, qui la place dans cette situation peu digne d'avoir l'air d'être d'accord avec son voisin de l'Est. »

Les journaux demandent à lord Salisbury de ne rien négliger pour maintenir l'influence britannique à Pékin.

On mande de Berlin que l'arrangement relatif à Kiao-Shao paraît avoir plongé la presse allemande dans un état voisin de l'ébriété.

Le *Daily Mail* dit que le langage des journaux ne pourrait être plus extravagant si le *Vaterland* avait remporté une victoire insigne. Les journaux constatent que l'Allemagne, en tout cas, a mis les pieds en Chine, et qu'elle entend y rester.

L'attitude du Japon

Berlin, 7 janvier. — La nouvelle d'une alliance entre l'Angleterre et le Japon est démentie dans les milieux diplomatiques. La diplomatie japonaise observe une attitude réservée, qui autorise à croire qu'elle tient à entretenir des rapports également amicaux avec toutes les puissances.

Berlin, 7 janvier. — On mande de Rome à la *Gazette de Francfort* qu'on aurait officiellement proposé aux puissances de conclure dès à présent, en vue de la délimitation de leurs sphères d'intérêts en Asie, une entente comme celle qu'elles ont déjà conclue au sujet de l'Afrique.

LA SÉCURITÉ DES CAMPAGNES

La commission extraparlementaire nommée par le ministre de l'intérieur pour étudier la réorganisation du service de la police dans les campagnes vient de terminer ses travaux.

Cette commission, présidée par M. de Marcère, sénateur, était composée d'une douzaine de membres des deux Chambres et de hauts fonctionnaires, parmi lesquels MM. Maurice Lasserre, député de Tarn-et-Garonne ; général Mourlon, président du comité de gendarmerie ; Vigné, directeur de la Sûreté générale ; Atapette, préfet du Pas-de-Calais ; Pallain, directeur général des douanes ; Daubrée, directeur du service des forêts ; Regnault, procureur général à Amiens, etc.

Le rapport de la commission sera vraisemblablement déposé dès la rentrée des Chambres et les solutions qu'il préconise pourront entrer dans le domaine de la pratique presque immédiatement.

Elles n'ont malheureusement pas toute la portée qu'on leur souhaiterait dans l'intérêt de nos populations rurales.

La commission a reculé devant une réorganisation policière actuelle.

C'est ainsi qu'elle réclame la franchise télégraphique pour les fonctionnaires de tout ordre, même les plus modestes, auxquels incombe la sécurité des campagnes.

Elles demandent que toutes les communes disposent d'une chambre de sûreté dans laquelle seraient enfermés les individus soupçonnés de crimes, jusqu'à constitution de leur identité.

C'est d'ailleurs cette constatation qui est la grosse difficulté du projet. Malgré l'unanimité des conseils de prud'hommes à réclamer le rétablissement des livrets d'ouvriers, la commission n'a pas voulu proposer ce retour en arrière. Bien des gens seront le regretteront.

Mais elle a émis le vœu que tout individu sans domicile fixe soit pourvu de papiers d'identité permettant à la gendarmerie, aux douaniers, aux forestiers, aux gardes champêtres, aux cantonniers mêmes, de contrôler les déclarations des quarante mille chemineaux qui, de l'aveu même de la commission, infestent nos campagnes.

Si la mesure est appliquée sérieusement, nul doute qu'elle ne produise de bons effets et n'empêche le retour de crimes semblables à ceux du sinistre chemineau qui passera prochainement en jugement.

Les populations rurales ne pourront qu'en être reconnaissantes à la commission extraparlementaire et à son président.

Nouvelles du Jour

Le Président de la République au Havre

Le Hâvre, 7 janvier. — Le train présidentiel est arrivé à cinq heures sept après un arrêt à Rouen, pendant lequel les autorités ont salué M. Félix Faure à la gare. Ici le Président a été reçu par MM. Brindeau, Rispal, députés ; Marais, maire et les principales notabilités de la ville.

Après les compliments d'usage, M. Félix Faure, accompagné de M. Berge et du commandant La Garenne, s'est rendu en voiture à sa villa de la Poste.

Ce soir un dîner aura lieu en son hôtel du boulevard de Strasbourg. Demain, grande chasse dans la forêt de Moujon. Le Président sera de retour à Paris dimanche à midi quarante-cinq.

Avantages accordés aux familles de quatre enfants

Paris, 7 janvier. — Le ministre du commerce vient de prendre un arrêté par lequel sur le crédit de 2 millions ouvert par la loi de finances du 29 mars 1897, pour la répartition en 1897 des majorations de rentes prévues par la loi du 31 décembre 1895, il est réservé une somme de 150,000 francs destinée à accorder des bonifications spéciales, fixées à 16 0/0 des rentes à majorer, pour les parents qui ont élevé quatre enfants jusqu'à l'âge de quinze ans accomplis. Il est attribué, en outre, à raison de chaque enfant au-dessus de quatre élevé jusqu'à l'âge de quinze ans, une bonification supplémentaire de 4 0/0 des mêmes rentes.

Le nouveau gouverneur militaire de Paris

Paris, 7 janvier. — D'après le *Courrier du Soir*, le choix du général Zurlinden, ancien ministre de la guerre, commandant le 13e corps, comme gouverneur militaire de Paris, serait d'ores et déjà arrêté.

Une fête collectiviste à Roanne

Roanne, 7 janvier. — L'agglomération roannaise du Parti ouvrier français organise pour le 27 février prochain, à Roanne — et d'accord avec la municipalité, — un grand banquet.

M. Jules Guesde, député de Roubaix, présidera.

MM. Charpentier, Girodet, Souhet, Millerand, Jaurès, Carnaud, Chauvin, colonel Sever, députés ; Delory, maire de Lille ; Carrette, maire de Roubaix ; Roussel, maire d'Ivry (Seine) ; Flaissières, maire de Marseille ; Dormoy, maire de Montluçon, et de nombreux délégués des municipalités socialistes de France y assisteront.

Le banquet se compliquera d'un Congrès où l'ordre de bataille des socialistes, aux élections générales, sera réglé par les convives devenus tacticiens électoraux.

Le retour en France de l'explorateur Foa

Le Hâvre, 7 janvier. — L'explorateur Foa, qui vient de traverser le continent africain de Mozambique au Congo, est arrivé cette nuit à bord du steamer *Paraguay*. M. Foa ne paraît pas avoir souffert outre mesure de ce voyage de deux ans, au cours duquel il a parcouru plus de 3,000 kilomètres à travers des pays pour la plupart inexplorés. M. Foa rapporte de nombreuses et inestimables collections.

Interdiction des représentations au Grand-Théâtre de Marseille

Marseille, 7 janvier. — Le maire de Marseille vient, à la suite des incidents de ces jours derniers, d'interdire à nouveau les représentations au Grand-Théâtre.

Les premiers résultats du voyage de la Mission d'exploration en Chine

Lyon, 7 janvier. — Sous le titre *Choses de Chine*, on lit dans le *Nouvelliste de Lyon* :

« Mettant à profit certaines parties de l'enquête effectuée par *la Mission de la Chambre de commerce*, en Chine, le ministère des affaires étrangères et le ministère des colonies viennent de désigner deux ingénieurs, MM. Leclerc et Guillemot, qui sont arrivés au Tonkin il y a quelques jours, avec mission d'étudier le meilleur tracé, pour établir une voie ferrée jusqu'au cœur du Yan-Nam.

» D'après les relations de la *Mission lyonnaise*, une mission topographique, sous les ordres du colonel Pennequin, commandant le quatrième territoire militaire, est adjointe à MM. Leclerc et Guillemot.

» Le problème de la pénétration française au Yan-Nam est sur le point d'être résolu. Enfin, M. Rouvé, directeur des affaires d'Asie au ministère des colonies, s'est embarqué le 2 janvier à Marseille ; il est chargé, disent les officieux, de régler le conflit que soulève l'éternelle question de l'autonomie de la Cochinchine.

» Mais si les informations que nous recevons sont exactes, et nous avons tout lieu de le croire, ce haut fonctionnaire serait chargé d'un mandat particulier et il ne serait pas surprenant qu'il ne fût obligé d'aller jusqu'en Chine.

» Peut-être, à ce moment, le rêve de Garnier : « Le Yan-Nam aux Français », sera bien près d'être une certitude.

» Au dernier moment nous apprenons le départ, pour la Chine, de M. l'ingénieur Duclos, membre de la *Mission Lyonnaise*, envoyé à Tchung-Kien par un syndicat de maîtres de forges et d'usiniers. C'est d'un bon augure pour les résultats de la mission. »

L'état mental de Vacher, le tueur de bergers

Lyon, 7 janvier. — Les docteurs Lacassagne et Lannois ont examiné Vacher aujourd'hui. Leurs investigations ont porté sur une oreille du *tueur de bergers*, et ils ont reconnu que la balle que Vacher s'était tirée à la tête, lorsqu'il tenta en 1893 de se suicider, est restée logée dans le canal auditif externe. Prochainement les médecins aliénistes examineront, au moyen de la radiographie, la position de la balle, et essaieront d'en déduire si la présence de ce corps étranger a pu influer sur l'état mental de Vacher.

L'arrestation de l'anarchiste Tournadre

Paris, 7 janvier. — L'anarchiste fantaisiste Tournadre a été arrêté à la suite d'une plainte pour affaire de mœurs, déposée par la mère d'une petite fille de treize ans.

Un nouveau déraillement en Allemagne

Berlin, 7 janvier. — On annonce qu'un train de voyageurs a déraillé à la station de Gerer près de Manheim. Comme le train ne marchait pas à une grande vitesse, il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont considérables.

Un navire anglais perdu corps et biens

Hjorring (Danemarck), 7 janvier. — Le navire signalé perdu près de Tornby la nuit dernière, est le brick anglais *Trust*, allant de St-Hubert à Vosard, ayant à bord un chargement de sel. Tout son équipage a été noyé ; quatre corps seulement sont venus à la côte.

Une pièce intitulée « Dreyfus » interdite à La Haye

La Haye, 7 janvier. — Le bourgmestre a défendu de jouer une pièce intitulée *Dreyfus*, dont la représentation devait avoir lieu dimanche.

La mission Marchand

Alger, 7 janvier. — Hier soir, au cours d'une séance de la Société de géographie, un des membres de la société a donné lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Dié, l'enseigne de vaisseau chargé de diriger la flottille de la mission Marchand.

Dans cette lettre, datée du 21 août, et postérieure par conséquent à l'époque du prétendu massacre de la mission, M. Dié annonce que la mission a atteint un des affluents du Nil et poursuit sa route avec succès.

Détournements à la Compagnie du Nord

Le sieur F..., âgé de 48 ans, employé à la caisse de retraites de la Compagnie du Nord, a été arrêté pour détournements s'élevant à 50,000 fr.

Les nouveaux livrets des réservistes

Les hommes qui passent cette année dans la réserve et ceux qui sont versés dans la territoriale vont avoir la primeur de nouveaux feuillets désormais insérés dans les livrets. L'ordre d'appel que tout le monde connaît va faire place à des feuillets rayés de vert ou de rose. Le vert indiquera que le porteur doit aller à pied rejoindre le centre de mobilisation, ce que les toustics appellent le train 11 ; le rose apprendra que l'heureux titulaire du livret a droit aux voies ferrées.

Mais ces couleurs tendres auront une apparence féroce ; le vert, comme le rose, porteront une mention indiquant les primes qui attendent le réservisté ou le territorial insouciant, c'est-à-dire en état d'insoumission.

Deux morts

Lons-le-Saulnier, 7 janvier. — Mgr Marpot, évêque de St-Claude, est mort aujourd'hui, à onze heures du matin, après vingt-quatre heures d'agonie. M. Marpot avait soixante-onze ans. Il était curé d'Arbois lorsqu'il fut nommé évêque.

Caen, 7 janvier. — Le marquis de Cornulier, ancien député du Calvados, président de la Société d'encouragement pour l'amélioration des chevaux de demi-sang, est décédé hier soir, à l'âge de 71 ans, à Fontaine-Henry. Il était maire de cette commune.

L'escadre du Nord

Paris, 7 janvier. — Le contre-amiral de Penfentenoy de Kervereguin a été nommé au commandement d'une division de l'escadre du Nord.

La grève des mécaniciens anglais. — Prières publiques

Les archevêques de Cantorbéry et d'York ont adressé au clergé des deux provinces ecclésiastiques d'Angleterre une formule de prière qui devra être dite tant que durera la grève des mécaniciens.

Cette prière a pour but de demander le triomphe de « l'équité » et « un arrangement basé sur de bons sentiments mutuels. »

Un suicide par la faim à Paris

M. Chapel, commissaire de police, était prévenu, jeudi matin, qu'une locataire de la maison située à 155, boulevard Pereire, n'avait pas été vue depuis six jours.

Accompagné d'un serrurier, ce magistrat fit ouvrir la porte du logement et trouva au milieu de la salle à manger le cadavre de Mlle Marie Fabre, âgée de vingt-cinq ans. L'infortunée était morte de faim.

L'enquête a établi que la malheureuse avait des chagrins intimes, et qui l'avait décidée à se suicider.

Un assassinat à Béziers

Béziers, 7 janvier. — Depuis quelque temps, une bande de malfaiteurs infeste la route de Béziers à Agde. Lundi un individu venant de Villeneuve a été arrêté à huit heures du soir. Cette nuit, un paysan de Vias, qui se rendait au marché de Béziers a été assassiné à coups de bâton. La gendarmerie va organiser une battue.

L'influence de l'Allemagne en Hollande

Un télégramme de Berlin au *Daily Mail* dit que Guillaume II a pris ses dispositions pour être présent au couronnement de la reine de Hollande.

Comme la jeune reine aura prochainement à choisir un mari, la venue de Guillaume II se rattache probablement à cette éventualité.

Si Wilhelmine acceptait un prince allemand, l'Allemagne acquerrait du coup dans le petit royaume une influence énorme.

Un général russe usurier

Saint-Pétersbourg, 7 janvier. — Le général Paschkievitch, professeur à l'académie d'artillerie, vient d'être condamné par la cour d'assises de Saint-Pétersbourg sous l'inculpation d'usure à douze ans de déportation dans le gouvernement d'Arkhanghel.

Condamnation des pirates riffains

Cadix, 7 janvier. — Le commandant du département maritime a approuvé la condamnation prononcée par le conseil de guerre contre les onze riffains pour l'attaque de la barque française *Prosper-Corm*.

Tous les riffains ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité et au paiement d'une indemnité d'un million de pesetas. Un enfant a été acquitté.

On a fait des démarches auprès du sultan afin que le million soit payé.

Les Anglais dans l'Ouest africain

Liverpool, 7 janvier. — Le docteur Mac-Carthy, de retour sur la côte occidentale d'Afrique, s'est refusé à donner aucun renseignement politique. Il a dit que l'expédition, dont il faisait partie, dans l'arrière-pays du Lagos, s'était emparée, sans coup férir, de deux villages nommés Gigi et Salaga.

Les Allemands, qui s'étaient déjà emparés l'année précédente de Salaga, l'avaient abandonné depuis longtemps.

Le secret du docteur Schenk

Vienne, 7 janvier. — Le docteur Schenk, professeur à la Faculté de médecine de Vienne et directeur de l'Institut d'embryologie, déclare avoir réussi, après vingt ans de recherches, à résoudre un problème qui, depuis longtemps, préoccupe les savants : la fixation facultative du sexe de l'enfant à naître.

Le docteur Schenk est des plus discrets, ne voulant pas créer d'agitation inutile avant que l'Académie des sciences de Vienne, qui va saisir prochainement de sa découverte, ne se soit prononcée.

Tout ce qu'on a pu lui arracher, jusqu'à présent, c'est que le sexe de l'enfant est déterminé selon le genre d'alimentation prescrit à la mère.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE : **CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28**

CONVOCATIONS :

5e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE D'HEM. — Samedi 8 courant, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Millescamps, près de l'église St Jean-Baptiste, réunion mensuelle du 1er groupe.

LES COURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES A ROUBAIX

Les réformes désirables du régime électoral français. — C'est devant une très belle salle que M. E. Duthoit a commencé, vendredi soir, la série de ses conférences.

L'éminent professeur de droit s'est efforcé de démontrer que les Chambres législatives, pour être vraiment une image de la nation, devaient comprendre des députés appartenant à tous les partis, proportionnellement à l'importance réelle de ces partis dans le pays, et des représentants autorisés des professions. Il a indiqué comment la représentation proportionnelle des partis et la représentation des professions pouvaient être organisées en France. La Chambre des députés serait élue au scrutin de liste par département, et chaque liste concurrente aurait un nombre de sièges proportionnel aux suffrages obtenus. Le Sénat serait élu par les grands corps de l'Etat et par les professions organisées.

De nombreux applaudissements ont souligné à maintes reprises la conférence de M. E. Duthoit.

A TOURCOING

La crémation. — Le distingué professeur de bactériologie, M. le docteur Lemière, a traité, vendredi soir, une question qui a déjà donné lieu à de nombreuses controverses : Nous voulons parler de la crémation.

L'incinération — a dit en substance le conférencier — qui existait chez les Romains, a été mise en honneur en France il y a une centaine d'années. Depuis 1886, seulement, un four crématoire a été installé à Paris.

L'Eglise a condamné la crémation, non pas parce que ce système est mauvais, mais parce qu'il a été fondé pour combattre l'idée spiritualiste.

Les partisans de la crémation invoque ce motif : les dangers que présente l'inhumation.

Le conférencier détruit les préjugés qui existent, en prouvant que ni l'air, ni la terre, ni l'eau des cimetières ne sont des agents épidémiques.

M. le docteur Lemière aborde ensuite l'étude même de la crémation.

La crémation empêche les exhumations qui permettent quelquefois de retrouver les traces d'un empoisonnement. De plus elle exige l'emploi d'un cercueil très léger et des manipulations qui peuvent être plus dangereuses que l'inhumation au point de vue de la contagion.

L'incinération présenterait de multiples inconvénients le jour où elle deviendrait une mesure générale. On peut qualifier ce système d'impraticable. Il a été en effet démontré que dans une ville comme Paris, il faudrait 26 fours fonctionnant 12 heures par jour pour brûler tous les corps, à condition toutefois qu'il ne survienne aucune épidémie.

L'établissement de ces fours coûterait une dizaine de millions et actuellement l'entretien et le fonctionnement d'un seul four coûte annuellement plus de 50,000 fr.

Le conférencier cite une intéressante statistique : sur 55,000 décès environ enregistrés chaque année à Paris, il y a 200 incinérations.

Qu'on ne fasse pas intervenir le sentiment religieux, car il y a plus de 13,000 personnes inhumées sans cérémonies d'aucune sorte.

On n'a donc point le droit, dit en terminant M. le docteur Lemière, de blesser la conscience publique en imposant la crémation au nom de l'hygiène.

Cette attrayante conférence a obtenu le plus légitime succès.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aurachistes et collectivistes. — « Nous nous soucions fort peu des libertaires et de leurs brochures », lit-on dans l'avant-dernier numéro de l'*Egalité*.

Cette déclaration est pour le moins bizarre, après la campagne menée par la feuille révolutionnaire dans le but de couvrir les agissements des « compagnons ».

Cependant, nous comprenons très bien pourquoi les collectivistes en général et ceux de Roubaix en particulier, se défendent, à chaque occasion, d'avoir quelque chose de commun avec les anarchistes : le patronage de Louise Michel n'est pas encore une réclame électorale.

Mais l'*Egalité* a beau prétendre le contraire, il est avéré que l'alliance des partisans de Jules Guesde avec ceux de Sébastien Faure est chose faite depuis longtemps.

Les preuves abondent ici. Nous n'en voulons citer que quelques-unes :

L'adjoint Lepers n'a-t-il pas prêté sa salle de fête pour une conférence *libertaire* ?

Qui rencontrait-on aux réunions Faure ? Des conseillers municipaux collectivistes et des membres influents du Comité exécutif.

Enfin, le jour de Noël, au théâtre Deschamps, le citoyen Henri Carrette, maire, n'était-il pas assis, sur la scène, auprès de Paule Minck, la pétroleuse, qu'il a présentée ensuite aux auditeurs !

D'ailleurs, si nous ouvrons l'*Almanach de la question sociale*, pour 1898, nous y lisons à la page 112, cette phrase non équivoque. « *Le socialisme ne sera pas, ou il sera libertaire.* »

L'anarchiste est un *individualiste*, dit l'*Egalité*. Or dans le volume cité plus haut, nous trouvons cette assertion : « Je suis socialiste, puisque je suis *individualiste* ». (Almanach de la question sociale 1898, page 181). Nous laissons au lecteur le soin de tirer la conclusion.

L. R.

Le socialisme et l'enfance. — Sous ce titre, l'*Egalité* publie dans son dernier numéro le montant des dépenses afférentes, dans le budget, aux enfants de Roubaix. Instruction, secours, assistance, etc.)

La totalité des sommes s'élève à 555.790 francs.

Dans son entrefilet, le journal collectiviste oublie de signaler deux choses qui ont cependant leur importance.

1° Il y a quinze mille enfants pauvres roubaisiens, qui ne reçoivent pas un centime de ce budget, pour la seule raison qu'ils fréquentent les écoles libres.

2° La plupart des articles, présentés comme des innovations socialistes, étaient depuis longtemps inscrits au budget, sous les administrations précédentes.

Une singulière affiche a été apposée, vendredi matin, sur les murs de la mairie, ainsi qu'en divers endroits de la ville.

A titre d'information, nous en reproduisons le texte :

« BOUGE !

» Disait le citoyen Thérin, adjoint au Maire, au citoyen Hélynck, conseiller municipal.

» BOUGE !

» C'est une menace ! donc il y a des choses que les collectivistes de la Mairie ne peuvent pas dire.

» Allons, Thérin, vous, comme adjoint, vous devez parler le premier ou nous crions au voleur.

» Signé : *Un témoin qui se trouvait chez Dujardin.* »

Les termes de cette affiche, sont comme on le voit, assez énigmatiques.

On devine qu'il s'agit de l'*affaire des pots de lait*, mais à quel incident est-il fait allusion ? *Tha is the question.*

Cependant, avec un peu de bonne volonté, on peut s'imaginer que deux de nos édiles, les citoyens Thérin, adjoint, et Hélinck, conseiller, ont échangé des paroles aigres-douces, dans un estaminet de la Grande-Place.

Puisqu'il y est invité si aimablement, le cito Thérin « va certainement parler le premier. » S'il garde le silence, nous le saurons bien vite, car *le—témoin—qui—se—trouvait—chez — Dujardin* promet de crier au voleur.

La statistique des opérations effectuées au Conditionnement pendant l'année 1897. — Les opérations effectuées au Conditionnement public pendant l'année 1897 attestent que la crise commerciale se fait aussi sentir dans cet établissement.

Voici, d'ailleurs, le mouvement de la Condition publique pendant le cours de l'année dernière : 694 colis de soie représentant 61,495 kilos; 205,768 colis de laines peignées, formant un total de 23,683,003 kilos; 48,400 colis de laines filées, soit 5,775,316 k.; 7,337 colis de laines diverses et blousses, représentant 801,146 kilos, et 19,926 colis de coton, représentant 2,071,932 kilos. Le total a donc été de 282,125 colis pesant ensemble 32,392,932 k. Marché à terme, 995,410 k.

Décreusage, 1.664 1/2 opérations ; Titrage, 31.190 opérations.

Pendant l'année 1896, on avait conditionné 334.495 colis, accusant un poids total de 38.276.180 kilos, et se répartissant de la façon suivante :

868 colis de soie, 81 796 k.; 248.279 colis de laine peignée, 28.298.769 k.; 58.414 colis de laine filée, 7.105.311 k.; 5.541 colis de laines diverses et blousses, 541.006 k.; 21.393 colis de coton, 2.249.298 k.; ce qui fait un total de 334.495 colis pesant ensemble 38.276.180 k.; Marché à terme, 1.731.947 k.

Décreusage, 1.353 1/2 opérations ; Titrage, 32.350 opérations.

Une éclipse partielle de lune. — Nos concitoyens qui étaient levés à minuit, ce matin, ont pu assister à une éclipse partielle de lune.

Le ciel était on ne peut plus clair, ce qui n'a pas peu contribué à la beauté du phénomène. A onze heures quarante-sept du soir, la lune entrait dans le cône d'ombre de la terre, donnant une échancrure qui rappelait celle du pied à barbe de nos ancêtres. La portion cachée était la plus grande possible à minuit quarante-six du matin ; un sixième de la lune avait alors disparu. Le disque lunaire a repris ensuite petit à petit sa forme habituelle, qu'il a retrouvée entièrement à une heure trente-deux minutes.

Une conférence organisée par la « Ligue d'Union républicaine ». — Dimanche, 16 janvier, à quatre heures du soir, au Café Pandore, rue Pauvrée, M. Victor Dubron, avocat à la Cour d'appel, fera une conférence sous les auspices de la « Ligue d'Union républicaine ».

Aux Tertiaires de Saint François. — En réponse aux souhaits adressés par les Tertiaires de Roubaix au Ministre général de l'Ordre, à l'occasion du nouvel an, ce dernier vient de leur envoyer, par l'entremise du P. Pascal, ses remerciements et ses vœux ainsi que la bénédiction séraphique. Voici le texte de cette lettre :

« Rome, 3 janvier 1898.

» Mon Révérend Père,

» Ayez la bonté de transmettre aux excellents Tertiaires de Roubaix mes chaleureux remerciements pour les vœux et les souhaits qu'ils m'ont adressés à l'occasion du Nouvel An.

» Veuille Notre-Seigneur les récompenser au centuple !

» Souhaitant qu'ils croissent en nombre et en ferveur, je ne les oublie pas au saint Autel.

» Je demande pour eux et pour vous une heureuse et sainte année, suivie de beaucoup d'autres semblables.

» De grand cœur je vous accorde, ainsi qu'aux braves Tertiaires, la bénédiction séraphique.

» Je suis, mon Révérend Père, votre Père dévoué en Notre-Seigneur.

» Fr. Louis Lauer, Ministre général. »

Le recensement des pigeons voyageurs. — Un avis de la Mairie informe les éleveurs de pigeons voyageurs et les sociétés colombophiles qu'ils doivent faire à la Mairie, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration : 1° Du nombre de leurs colombiers ; 2° Du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés ; et 3° Des directions dans lesquelles ces volatiles sont entraînés.

Les propriétaires peuvent réclamer aux agents de la police municipale des formules de déclaration qui devront être renvoyées, remplies et signées par les intéressés, au Secrétariat de la Mairie (Bureau militaire), avant le 15 janvier courant.

Ces déclarations sont obligatoires pour tous les propriétaires, sous peine d'encourir une amende variant de 25 à 2,000 francs.

Bouche de pain et Refuge de nuit. — Journée du vendredi 7 janvier : hommes et femmes, 739 ; enfants, 650. Refuge, 20 lits occupés.

La charrette à chiens. — Dans la journée de jeudi, six chiens ont été mis en fourrière et deux procès-verbaux ont été dressés à la charge de propriétaires qui avaient laissé divaguer leurs chiens.

Un accident rue d'Avelghem. — Un ouvrier dégorgeur du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, a eu l'index de la main droite écrasé en retirant un morceau de laine de son métier.

Le blessé, Honoré Nottebaert, âgé de vingt-neuf ans, a reçu les soins de M. le docteur Largillière qui lui a prescrit un repos de vingt jours et l'a fait reconduire à son domicile, rue Bernard.

Les Messes du Dimanche 9 janvier à Roubaix. — Saint-Martin : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste : 6 h., 8 h., 10 h. (grand'messe). — Saint-Joseph : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth : 6 heur., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi.

Croix. — *Une réponse à l'« Egalité ».* — On nous prie d'insérer la lettre suivante qui a été adressée à l'*Egalité* :

« Croix, le 5 janvier 1898.

» Monsieur le Rédacteur du journal l'*Egalité*,

» Me trouvant pris à partie dans votre journal en date du 5 janvier, j'ai le droit que me confère la loi pour vous répondre, espérant que cette fois vous voudrez bien m'accorder la faveur de vos colonnes.

» Dans cet article, il est écrit que M. Guyot, secrétaire de la Mairie, s'obstine à remplir gratuitement les fonctions de secrétaire du Bureau de bienfaisance que j'occupe actuellement, et vous avez soin d'ajouter comme commentaire ces mots : « On » sait, entre parenthèses, que le bénéficiaire des cent francs en » question est M. Delporte, le contradicteur de Desbarbieux à » la réunion Guesde-Baillard. Nous pensons qu'on nommera » ce monsieur sur l'air des *Lampions*, si jamais il ose remonter » à la tribune : Les cent francs ! Les cent francs ! »

» C'est la une provocation que mes amis et moi retiendront.

» Vous espérez peut-être, en disant cela, que nous nous abstiendrons dorénavant de venir dans vos réunions dites contradictoires, vous vous trompez.

» Mais au fait, M. Guyot a donc du temps à perdre, cela n'est point fait pour m'étonner, un employé supplémentaire, récemment adjoint, remplissant à la mairie la besogne qui autrefois incombait à son prédécesseur.

» Je ferais moi aussi don aux pauvres des cent francs par an qui me sont alloués, bien que cette somme soit bien minime et peu rémunératrice, surtout pour le surcroît de besogne dont peut-être par parti-pris, certaines personnes ont à cœur de compliquer, à la condition que M. Guyot veuille bien, lui aussi, payer de sa poche les 1500 francs que touche son aide, car les fonctions de secrétaire de mairie n'exigent pas plus d'emploi d'un aide aujourd'hui qu'il y a un an, alors que son prédécesseur tenait en même temps « lui seul, le secrétariat du Bureau de bienfaisance, de la caisse d'Epargne, etc.

« Voilà au moins une bonne économie de 15 0 fr. à réaliser. Sachez que les contribuables ne paient point le traitement du secrétaire de la mairie, pour qu'il la transforme en salle de rédactionde pamphlets attaquant les contribuables qui l'appointent.

» M. Guyot, en s'offrant de faire gratuitement le service du Bureau de bienfaisance (qui a un autre but) ne se doutait pas qu'il infligeait aussi un blâme indirect à son maître qui sollicite toujours la rémunération de ses fonctions.

» Ne croyez-vous pas, Monsieur le Rédacteur, que nous pourrions, nous, électeurs de Croix, chanter dans vos réunions les contradictoires, les 4,500 francs ! les 4,500 francs ! sur l'air des Lampions.

» Je suis tout disposé à faire assaut de désintéressement avec les administrateurs de votre parti, mais avant que de jeter la pierre aux autres, je tâcherai de prêcher non pas d'exemple : c'est ainsi que M. Desbarbieux, qui vise à une faire supprimer les cent francs annuels d'allocation pour le secrétariat du Bureau de bienfaisance, renoncerait desormais, s'il était loyique, à réclamer pour lui-même 1,500 fr. destinés à indemniser de ses fonctions de Maire.

» En espérant que vous daignerez bien insérer ma lettre, recevez, etc.

» H. Deleporte. »

— *A propos d'une disparition.* — M. le Maire de Croix nous adresse la lettre suivante :

« Croix, le 6 janvier 1898.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Je viens faire appel, Monsieur le Directeur, à votre impartialité.

» L'information que vous avez publiée au sujet de la disparition de M. L... semble m'attribuer un rôle absolument passif. Il n'en est rien. Lorsque je reçus le télégramme du maire de Bully-Grenay, je me trouvais à table et, laissant la mon repas, je mis de suite en campagne pour découvrir la famille de M. L... dont l'ignorance complète de l'absence, M. le commissaire de police de Croix n'ayant pas daigné m'informer.

» Toute l'après-midi de lundi et une grande partie de la matinée de mardi je me rendis chez des personnes portant ce nom assez commun à Croix et à Roubaix. Personne ne put me renseigner. Pouvais-je, dans ces conditions, répondre à mon collègue de Bully-Grenay ? Répondre quoi ? Que je ne trouvais aucune trace de M. L..., que tous ceux portant le même nom me déclaraient ne pas connaître ?

» Ce n'est que mardi, à onze heures, que je me rendis à la Mairie, après avoir cherché toute la matinée, comme je vous le dis ci-dessus, à trouver le malheureux L... Aussitôt j'appris son domicile exact et je m'empressais de faire prévenir sa dame.

» Je n'hésite pas à vous déclarer, Monsieur, que s'il y a eu faute, elle ne m'incombe nullement. Il est d'usage que, quand un cas particulier se présente, le maire en soit prévenu par ceux-là mêmes qui ont mission de le faire ; cette mission n'a pas été remplie, comme cela est constaté.

» J'ajouterai, Monsieur le Directeur, que je me suis rendu deux fois chez le garde Delfortrie, pensant pouvoir peut-être, par hasard, le rencontrer. Je n'eus pas ce bonheur, le garde Delfortrie étant là où son service l'appelait, ce dont je ne lui fais pas reproche, au contraire.

» Maintenant le texte même de la dépêche de M. le Maire de Bully-Grenay me donnait droit de penser que l'on veillait sur le malade. J'ai donc été très surpris de voir que M. Delattre, directeur en médecine et maire de Bully-Grenay, ait laissé partir, sans être accompagné, un malade dont il était à même de juger l'état.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

» Le maire de Croix,
» F. Desbarbieux. »

P. S. — J'oubliais de vous dire que je n'ai vu aucun de vos collaborateurs.

— *Une réunion du conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie vendredi soir, à 8 h. 1/2, pour délibérer sur l'ordre du jour que nous avons publié précédemment. La réunion a été très mouvementée ; nous en donnons plus loin le compte-rendu détaillé.

— *Au Bureau de bienfaisance.* — Dans la réunion du Bureau de bienfaisance tenue jeudi soir, il a été décidé par 4 voix contre 3 de ne pas tenir compte de la protestation des boulangers. L'adjudication faite le 26 décembre reste sans appel.

Par suite de la démission des deux gardes distributeurs des bons de pains, le Bureau a décidé que ces bons seraient délivrés à l'avenir chez M. Alcide Couturier, rue Isaac Holden, et chez M. Victor Doleu, rue Kléber.

— *Un arrêté d'expulsion* daté du 30 décembre 1897 a été notifié le 7 janvier à Legraud Auguste, né à Bekeghem (Belgique).

Wasquehal. — *Statistique religieuse.* — Pendant l'année qui vient s'écouler, il y a eu 176 baptêmes, 43 mariages et 77 sépultures, dans la paroisse de Wasquehal.

Lannoy. — *Une statistique.* — Pendant l'année 1897, sont nés 32 garçons et 24 filles, soit un total de 56 enfants dont 4 illégitimes, 3 garçons et 1 fille. 40 de ces enfants sont morts pendant l'année : 6 garçons et 4 filles. Au total, il y a eu 33 décès, parmi lesquels 17 d'enfants de moins de